

LES AVANTAGES DE L'ADHESION AU CLUB SECTEUR PUBLIC

- Une opportunité pour développer de nouvelles missions au sein de votre cabinet,
- un référencement en tant qu'accompagnateur à la réponse aux appels d'offres publics, sur les annuaires professionnels des sites Internet du Club Secteur Public et du Réseau Commande Publique, accessibles par tous.

DES SERVICES

- L'annuaire public des membres du club,
- l'accès à des guides pratiques,
- la possibilité de participer aux formations spécifiques du Club Secteur Public,
- l'accès aux informations et aux outils en ligne sur le Portail www.reseaucommandepublique.fr,
- la participation au Salon des Maires de France et des collectivités locales : plus de 50 000 visiteurs, animation du stand, une visibilité pour votre cabinet (affichage, présentoir pour votre documentation...),
- la participation au Forum National des associations et des fondations : plus de 4 000 visiteurs, animation du stand, participation aux ateliers.

DES OUTILS

- un site Internet dédié www.secteurpublic.asso.fr : des informations, dossiers thématiques, des lettres d'information, des invitations à des manifestations...
- les cahiers du Club Secteur Public,
- le Réseau Commande Publique : www.reseaucommandepublique.fr, un accès gratuits aux offres des marchés publics,
- le Guide du routard des associations et fondations (gratuit),
- le Code des associations 2011 (prix public 75 €, tarif adhérent : 20 €),
- Associations et fondations, droit comptable appliqué (prix public 90 €, tarif adhérent : 60 €).

► BULLETIN D'ADHÉSION 2012 AU CLUB SECTEUR PUBLIC

Nom - Prénom		Raison sociale	
Adresse			
Code postal - ville		N° d'inscription à l'Ordre	
Tél.	Portable	Fax	
E-mail		Site	

Adhérent	HT	TVA	TTC
<input type="checkbox"/> Expert-comptable	160 €	31.36 €	191.36 €
<input type="checkbox"/> Mémemorialiste	80 €	15.68 €	95.68 €
<input type="checkbox"/> Expert-comptable inscrit à l'Ordre depuis moins de 3 ans	80 €	15.68 €	95.68 €
<input type="checkbox"/> Expert-comptable inscrit à l'Ordre depuis moins de 3 ans et inscrit au CJEC. Cotisation 2012 ramenée exceptionnellement à « 0 », sous condition du suivi d'une formation « Commande publique réponse aux appels d'offres » avant le 31/12/2013.	0 €	0 €	0 €
<input type="checkbox"/> Autre : _____ (candidature soumise à l'acceptation du Conseil d'Administration du Club Secteur Public)	160 €	31.36 €	191.36 €